



## Adoucisseur d'eau automatique A5X

Compact 16 litres  
régénération au volume anticipé

**TRÈS IMPORTANT :** Avant tout raccordement, mise en eau et utilisation, lire attentivement la présente notice. Le non respect de ces prescriptions, entraîne la déchéance de la garantie BWT.

[www.bwt-group.com](http://www.bwt-group.com)

 **BWT**  
BEST WATER TECHNOLOGY

## SOMMAIRE

<b>INFORMATIONS - SÉCURITÉ</b>	<b>3</b>
<b>COLISAGE</b>	<b>5</b>
<b>INSTALLATION</b>	<b>5</b>
<b>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</b>	<b>6</b>
<b>RACCORDEMENTS</b>	<b>7</b>
<b>COFFRET DE COMMANDE</b>	<b>9</b>
<b>PROGRAMMATION</b>	<b>10</b>
<b>VUE ÉCLATÉE VANNE ADOUCISSEUR</b>	<b>14</b>
<b>MAINTENANCE</b>	<b>15</b>
<b>GARANTIES</b>	<b>16</b>
<b>SCHÉMA D'ENCOMBREMENT ET INSTALLATION</b>	<b>17</b>
<b>NOTES</b>	<b>18</b>

## INFORMATIONS - SÉCURITÉ

Cher client,

Vous nous avez fait confiance et vous voilà possesseur d'un adoucisseur d'eau automatique.

Nous avons tout fait pour qu'il vous donne satisfaction.

Cet appareil est un appareil technique, il convient de lire attentivement cette notice avant d'entreprendre son installation, sa mise en service et toutes interventions et de se conformer aux instructions décrites et aux limites d'utilisation. Il convient au propriétaire de l'appareil de s'assurer que les personnes ayant accès au dispositif connaissent cette notice et que celle-ci a été comprise.

Cet appareil doit être installé dans un endroit propre et sec, correctement ventilé et non accessible à des personnes non autorisées.

Cet appareil doit être protégé des intempéries, des sources de chaleur et des vapeurs de produits chimiques. L'ouverture des boîtiers électriques ne doit être confiée qu'à une personne habilitée et ayant connaissance des dangers du courant électrique - **DANGER D'ÉLECTROCUTION**.

L'exploitation et l'entretien de l'appareil doivent être réalisés par une personne dûment habilitée et ayant les connaissances requises pour ce type d'opération.

Il convient au propriétaire de l'appareil de s'assurer que les personnes intervenantes sont pourvues des outils et des équipements adaptés pour ces opérations.

Dans certaines opérations d'entretien de l'appareil, il peut être nécessaire d'utiliser des produits chimiques. Il convient à l'utilisateur de s'assurer de connaître les éventuels dangers de ces produits et d'utiliser des protections collectives ou individuelles afin de se prémunir de ces dangers.

Cet appareil ne doit pas être modifié sans l'autorisation écrite préalable du fabricant.

Les surfaces de cet appareil ne doivent pas être nettoyées avec de l'alcool ou un produit à base d'alcool, ou avec un produit contenant des solvants du plastique.

L'entretien de cet appareil doit être confié à un personnel habilité et dûment formé à ces opérations.

Le marquage CE de nos adoucisseurs atteste de leur conformité aux exigences de :

- La directive 2004/108/CEE du 15/12/2004 relative à la compatibilité électromagnétique.
- La directive 2006/95/CEE du 12/12/2006 relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

Nos adoucisseurs sont soumis à la directive 97/23/CEE du 29/05/97 relative aux équipements sous pression. Ils remplissent les exigences de l'article 3 point 3 (conception et fabrication dans les règles de l'art en usage) mais n'entrent pas dans les catégories de I à IV et, à ce titre, ne sont pas concernés par le marquage CE relatif aux équipements sous pression.

### INFORMATIONS ENVIRONNEMENT

**Décret n° 2009-1139 du 22 septembre 2009 relatif à la mise sur le marché des piles et accumulateurs et à l'élimination des piles et accumulateurs usagés et modifiant le code de l'environnement.**

Cet appareil contient une pile du type lithium 3 volts référence CR 2450. Les caractéristiques de cette pile sont conformes au décret. Si cette pile doit être remplacée, il est impératif d'utiliser une pile de même nature que celle installée.

Cette pile est soudée sur la carte électronique.



**IMPORTANT :** Les raccordements hydrauliques et électriques doivent être effectués conformément aux règles de l'art et normes applicables au local d'implantation de l'adoucisseur. En particulier, dans le cas où les canalisations d'arrivée d'eau et de départ d'eau adoucie seraient équipées de dispositifs pouvant engendrer des coups de bâlier, des anti-bâliers efficaces doivent être installés.



**IMPORTANT** : Par ailleurs, l'électronique du coffret de commande est sensible, comme tout ensemble électrique, aux parasites électriques ou magnétiques. Le coffret de commande est équipé de série de filtres permettant d'éliminer les parasites usuels. Toutefois, dans le cas d'une proximité de discontacteur de puissance, de transformateurs ou de tout autre émetteur de parasites, il sera nécessaire d'effectuer les raccordements avec du câble blindé et de mettre en place un antiparasite adapté.

Les descriptions sont rédigées en texte clair. Les zones mises en évidence **AVERTISSEMENT, ATTENTION et REMARQUE** ont la signification suivante :



**REMARQUE**

Signale une particularité ou une information importante



**AVERTISSEMENT**

Risque lié à la présence de courant électrique



**ATTENTION**

Risque de mauvais fonctionnement



**AVERTISSEMENT**

Risque de blessure ou d'accident



**REMARQUE**

Élément recyclable

**IMPORTANT** : Nous attirons votre attention sur les points suivants :

RISQUES	RECOMMANDATIONS
<b>RISQUES ÉLECTRIQUES</b> Cet appareil dispose d'alimentation électrique.	Débrancher électriquement l'appareil et si nécessaire le consigner avant toute intervention.
<b>RISQUES MÉCANIQUES</b> Cet appareil peut comporter des éléments en mouvement (exemple pompe centrifuge)	Arrêter l'appareil, le consigner si nécessaire avant toute intervention. Ne pas enlever les capots de protection sur un appareil en fonctionnement. Porter les équipements de protection individuelle adaptés.



**ATTENTION** : Pour votre sécurité et celle de l'appareil, veillez à respecter les précautions élémentaires d'utilisation et les instructions suivantes :

- Vérifiez que l'appareil et son emballage n'ont pas été endommagés pendant le transport.
- N'utilisez pas l'appareil en cas de dommage apparent et contacter le vendeur.



**AVERTISSEMENT** : Pour la plupart des appareils électriques, il est conseillé d'effectuer le branchement sur un circuit dédié, c'est-à-dire une prise unique qui n'alimente que l'appareil en question et sur laquelle aucune autre prise ni aucun circuit de dérivation ne vient s'ajouter.



**CONSERVER CES INSTRUCTIONS**

Élimination de votre ancien appareil

1. Ce symbole, représentant une poubelle sur roulettes barrée d'une croix, signifie que le produit est couvert par la directive européenne 2002/96/EC.
2. Les éléments électriques et électroniques doivent être jetés séparément dans des containers prévus.
3. Une élimination conforme aux instructions aidera à réduire les conséquences négatives et risques éventuels pour l'environnement et la santé humaine.



## INSTRUCTIONS D'INSTALLATION



**ATTENTION :** Tout travail électrique nécessaire à l'installation de cet appareil doit être effectué par un électricien qualifié ou par des personnels compétents. Tout travail de plomberie nécessaire à l'installation de cet appareil doit être effectué par un professionnel qualifié ou par des personnels compétents.

### CÂBLAGE



**ATTENTION :** Pour la sécurité des personnes, enlever le fusible du circuit électrique ou débrayer le disjoncteur avant le raccordement à l'installation. Vérifier la non présence de tension électrique sur la prise de courant.

Ne pas utiliser de rallonge ni d'adaptateur de prise de courant avec cet appareil. Les branchements électriques et les branchements de mise à la terre doivent être conformes aux normes électriques nationales, régionales et/ou locales.

Cet appareil doit être alimenté à la tension et à la fréquence qui conviennent comme précisé dans la présente notice. Il doit être raccordé à un circuit individuel correctement relié à la terre, protégé par un disjoncteur ou par un fusible adapté à l'appareillage installé.

Les raccordements hydrauliques et électriques doivent être effectués conformément aux règles de l'art et normes applicables au local d'implantation de l'appareil.

Par ailleurs, l'électronique est sensible, comme tout ensemble électrique, aux parasites électriques ou magnétiques. Dans le cas d'une proximité de discontacteurs de puissance, de transformateurs ou de tout autre émetteur de parasites, il sera nécessaire d'effectuer les raccordements avec du câble adapté et éventuellement de mettre en place un anti-parasitage.

## COLISAGE

L'adoucisseur et ses accessoires sont livrés dans un carton sanglé.

Dans l'emballage sont présents :

- la présente notice de montage et d'entretien,
- le bac à sel avec son couvercle,
- dans deux pochettes en plastique, les différents flexibles, accessoires de raccordement et le siphon,
- la bouteille contenant la résine échangeuse d'ions, ainsi que la tête de commande hydraulique et électronique de l'adoucisseur.

## INSTALLATION

### Limites de fourniture :

- Les raccordements entrée / sortie de l'adoucisseur sont hors fourniture (voir schéma de raccordement en fin de notice).
- Les tuyaux du trop plein du bac à sel et de la mise à l'égout des eaux de régénération sont fournis.



**Important :** Afin de limiter les efforts sur votre appareil en cas de coup de bâlier, nous vous conseillons le montage avec flexibles.

L'adoucisseur est équipé d'un clapet anti-retour placé à l'entrée d'eau de ville sur la bride de raccordement de la tête.



**Attention :** Vérifier le serrage de la vanne sur la bouteille avant le raccordement de l'appareil sur le réseau. Pour visser, tourner la vanne dans le sens des aiguilles d'une montre. Le serrage est à effectuer à la main, sans outils ni levier.

Placer l'adoucisseur à proximité des canalisations sur lesquelles il doit être raccordé (alimentation en eau, distribution d'eau adoucie et mise à l'égout).

Vérifier la pression du réseau; l'appareil fonctionne à une pression comprise entre 2 bars en dynamique et 7 bars en statique (installer un réducteur de pression en amont si la pression est supérieure à 4 bars).

Une prise de courant (monophasé 230 volts +/- 10% - 50/60Hz) est à prévoir à moins 1,2 mètre de l'adoucisseur, pour l'alimentation du coffret de commande, sous tension permanente. Un raccordement à la terre n'est pas nécessaire, l'appareil étant du type double isolation. La consommation max. de l'adoucisseur est de 25 VA.



**Important :** Pour des raisons de sécurité, le câble d'alimentation électrique de l'adoucisseur ne peut pas être remplacé. S'il est endommagé, le transformateur complet doit être mis au rebut et remplacé par le sous-ensemble transformateur.

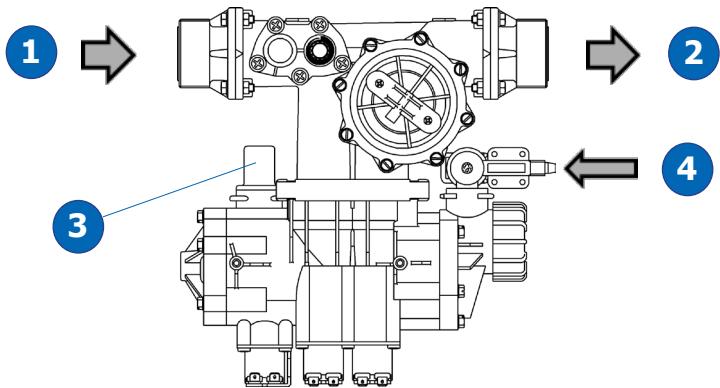
Choisir un local sec, à l'abri du gel, dont la température ne risque pas de dépasser 40°C maximum. Le sol doit être plan et résister aux charges en état de marche indiquées dans le chapitre concernant les caractéristiques techniques de l'appareil.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Volume de résine :	16 litres
Diamètre de raccordement :	1" entrée/sortie
Pression de fonctionnement :	Min. 2 bars en dynamique Max. 7 bars statique
Capacité d'échange :	85°f./m3
Débit d'utilisation :	0,35 à 2 m3.h
Poids de sel par régénération :	2 kg environ
Autonomie du bac à sel :	21 régénérations environ
Premier chargement en sel :	75 kg
Dimensions de l'emballage :	H.1180 x 370 x 505 mm
Charge en ordre de marche :	130 kg
Alimentation électrique :	230 volts +10 -15%      50 ou 60 Hz
Consommation électrique :	En service 6 watts En régé. 20 watts
Températures eau :	35°C maximum
Température ambiante :	de 1°C à 40°C maximum

## RACCORDEMENTS

Quatre orifices sont à raccorder sur la tête de l'adoucisseur :



### Entrée eau de ville filtrée (repère 1) :

- Embout fileté 1", situé à l'arrière gauche.

### Sortie eau adoucie (repère 2) :

- Embout fileté 1", situé à l'arrière droit.

### Évacuation eaux de régénération (repère 3) :

- Embout plastique cannelé et coudé d'un diamètre de 16 mm (à gauche).

### Liaison régulateur à saumure (repère 4) :

- (Dans le bac à sel) embout avec écrou à ailettes (voir dessins ci-contre).

### - Bac à sel

L'adoucisseur compact dispose d'un bac à sel spécial qui forme un ensemble monobloc avec le corps de l'adoucisseur.

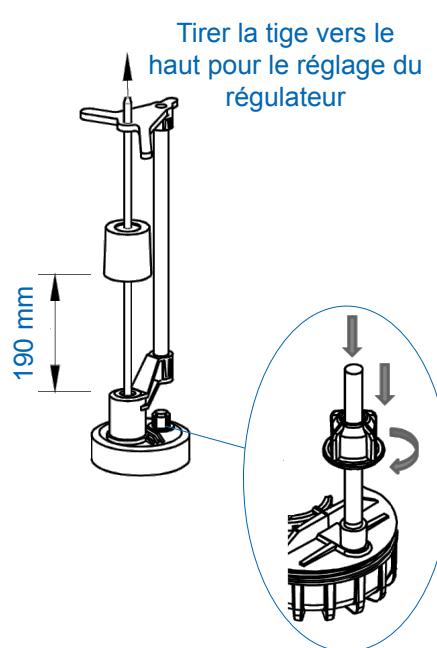
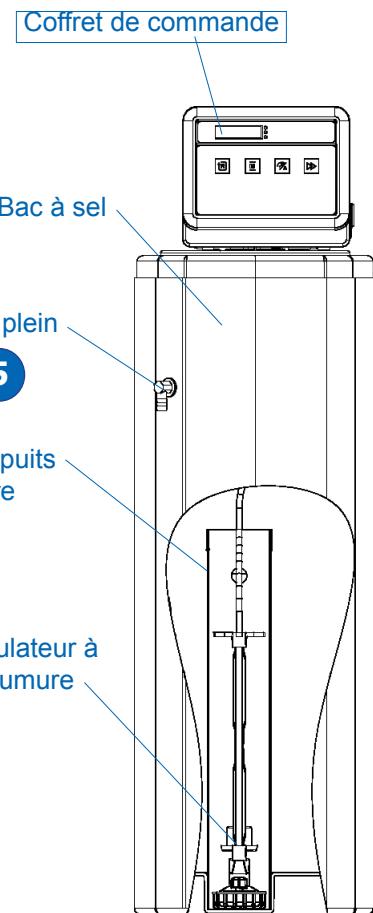
- Avec le tuyau souple diamètre 6/8, relier l'adoucisseur au régulateur de saumure. Glisser l'écrou sur le tuyau, bien enfoncez le tuyau sur l'embout, puis serrer l'écrou à la main sans utiliser d'outil. Vérifier que les extrémités du tuyau sont coupées bien droites.

- Régler le flotteur du régulateur de saumure situé dans la cheminée ou le puits de saumure à l'intérieur du bac monobloc. Régler la cote de 190mm en prenant soin de tirer la tige du flotteur vers le haut.

- Après réglage, remettre le régulateur à saumure dans la cheminée ou le puits à saumure jusqu'au fond. Refermer enfin le puits à saumure avec le couvercle de couleur rouge en prenant soin de ne pas plier le tuyau souple diamètre 6/8.

A la mise en service, vérifier que le couvercle de la cheminée est en place et mettre du sel en pastille spécial adoucisseur par la trappe de chargement.

Ajouter environ 10 litres d'eau pour la préparation de la saumure; une heure minimum est nécessaire pour la bonne dilution du sel, donc pour avoir une saumure efficace.



### - Raccordement à l'égout

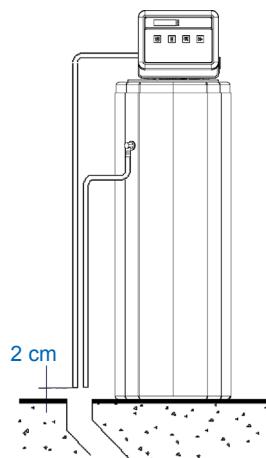
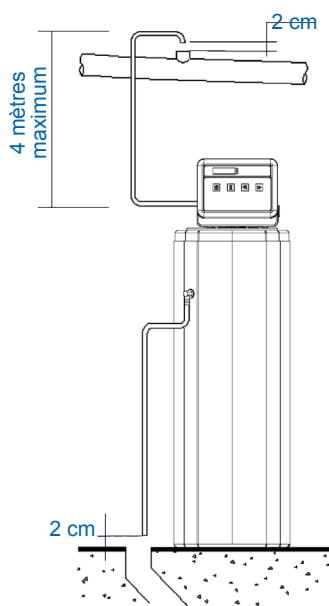
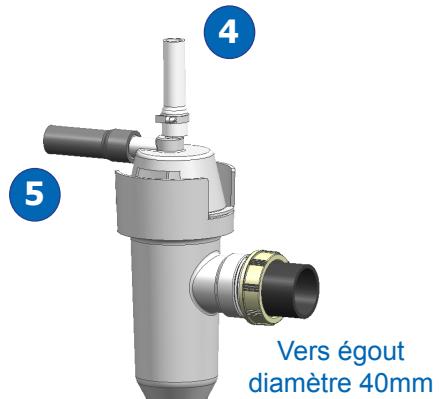


**Important :** Le raccordement à l'égout doit se faire avec une rupture de charge réglementaire entre le tuyau souple d'évacuation des eaux de régénération et la canalisation d'égout, pour éviter tout risque de pollution du circuit d'eau potable par le réseau égout; pour cela, vous pouvez utiliser le siphon vendu en option.

Dans ce cas, la pression minimale d'alimentation en eau de ville doit être supérieure à 2,5 bars. Prévoir l'évacuation du trop plein du bac à sel par tout moyen approprié.



**Important :** Le trop plein du bac à sel doit impérativement être en écoulement gravitaire.



### - Purge de l'installation

Il est impératif de prendre quelques précautions avant la mise en eau définitive de l'installation.

Toute intervention de plomberie sur la canalisation en amont de l'adoucisseur doit faire l'objet d'un rinçage correct avant remise en eau de l'installation. C'est à dire que le matériel doit être démonté ou déconnecté du réseau pour effectuer cette opération.

L'appareil étant raccordé hydrauliquement et électriquement, appuyer pendant cinq secondes sur la touche n°1 en partant de la gauche, puis relâcher (voir présentation du coffret de commande). Ensuite, ouvrir progressivement la vanne d'isolement en amont.

#### - Purge de l'adoucisseur.

Après quelques secondes, l'eau s'écoule à l'égout à fort débit. Attendre trois à quatre minutes avant d'arrêter la régénération en appuyant simultanément sur les touches n°1 et n°2 (en partant de la gauche du clavier), puis relâcher. L'eau s'arrête de couler à l'égout.

Si aucun écoulement d'eau à l'égout n'est constaté, recommencer la procédure.

Purger également le tuyau de remplissage en eau du bac à sel. Enlever la trappe de chargement du bac à sel. A l'intérieur du bac, la cheminée ou le puits à saumure protège le régulateur. Retirer le couvercle de couleur rouge et appuyer sur la tige guide du flotteur pour l'enfoncer. La légère résistance est due à la pression du réseau. Quand le flotteur est en position basse, l'eau pénètre dans le bac à sel et doit s'arrêter au niveau du flotteur préalablement réglé.

### - Paramètres de fonctionnement

Pour programmer votre adoucisseur correctement, il est nécessaire de connaître la dureté de l'eau de ville exprimée en degrés français. L'analyse peut être facilement réalisée avec une trousse pour mesurer la dureté de l'eau disponible auprès de votre distributeur ou revendeur.

Après analyse de la dureté de l'eau de ville, se reporter au tableau «Volume d'eau produit entre deux régénérations» afin de régler le cycle de votre adoucisseur.

Le deuxième paramètre à connaître également est la durée totale de la régénération. Elle est programmée en fonction de la pression de votre réseau.

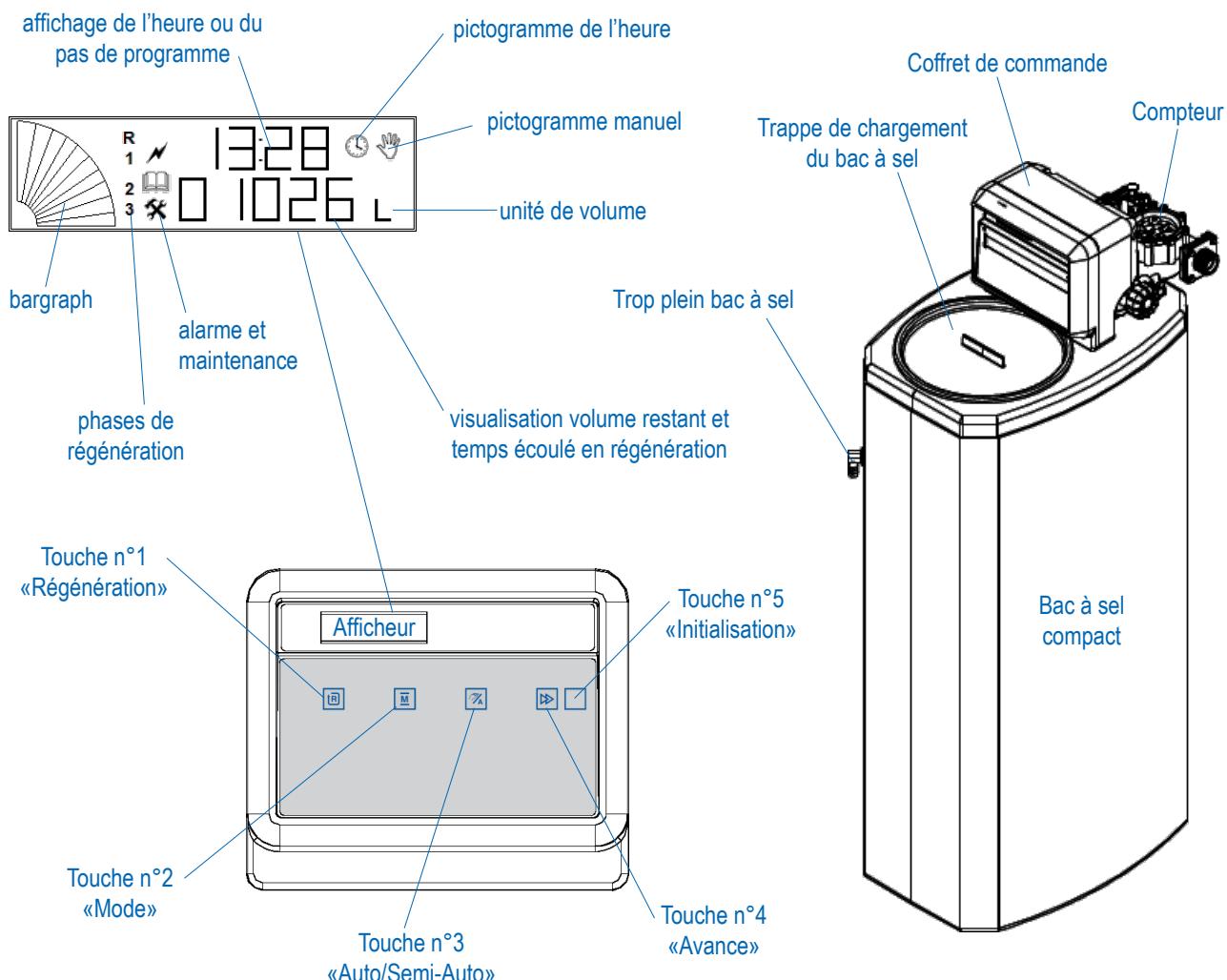
La durée de la régénération pour une pression de réseau inférieure à 4 bars doit être réglée à 42 minutes.

Pour une pression de réseau égale ou supérieure à 4 bars, régler cette valeur pour votre adoucisseur à 33 minutes.

## COFFRET DE COMMANDE

### - Présentation du coffret de commande

L'adoucisseur est équipé d'un coffret de commande électronique et d'une pile au lithium permettant de sauvegarder pendant plusieurs mois les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil.



## PROGRAMMATION

### - Programmation

Les explications ci-dessous donnent la signification de chaque pas de programme et la valeur des paramètres à programmer.

Les cinq phases de réglages à effectuer sont :

- la mise à l'heure et le réglage du jour,
- l'heure de la régénération,
- la durée de la régénération,
- le cycle de l'adoucisseur,
- la moyenne des consommations.

Rappel des fonctions pour les touches de paramétrages. Appuyer sur la touche n°3 (en partant de la gauche) pour déplacer vers la droite la sélection indiquée par le clignotement du digit et modifier sa valeur avec la touche n°4.

 **Attention :** A partir de l'instant où l'opérateur entre dans la programmation par la touche n°2, sans action sur les touches du clavier et pour éviter toute manipulation, l'enregistrement des programmations ne reste affiché que pendant 20 secondes; au-delà l'afficheur revient automatiquement à l'affichage initial.

Les phases de régénération (décrisées ci-dessous) vont s'effectuer automatiquement les unes après les autres.

- 1 = détassage,
- 2 = aspiration de saumure,
- 3 = rinçage lent,
- 4 = rinçage rapide.

Egalement, en fin de régénération, le bac à sel reçoit de l'eau par le petit tuyau souple du régulateur de saumure. Cette eau est destinée à fabriquer la saumure pour la régénération suivante, le niveau étant contrôlé par le flotteur qui se trouve à l'intérieur de la cheminée du bac à sel.

### - Mise à l'heure de l'horloge et du jour

Appuyer sur la touche n°2 pendant environ 5 secondes. L'afficheur indique le pas de programme «P003» sur la première ligne et «1.01.01» sur la deuxième ligne, relâcher la touche n°2.

Le premier chiffre à gauche de l'afficheur et le jour de la semaine (1=lundi, 2=mardi, 3=mercredi, etc). Les deux autres chiffres indiquent les heures et les deux derniers chiffres à droite les minutes du moment.

Régler le jour et l'heure du moment en appuyant sur la touche n°3 pour déplacer le digit qui clignote et modifier la valeur avec la touche n°4.

### - Réglage de l'heure de régénération

Appuyer à nouveau sur la touche n°2 pour afficher sur la première ligne le pas «P080». Au relâchement de la touche n°2, l'afficheur indique «01-00».

Régler l'heure de la régénération en appuyant sur la touche n°3 pour déplacer le digit qui clignote et modifier la valeur avec la touche n°4.

### - Réglage de la durée de la régénération

Appuyer sur la touche n°2 pour afficher le pas «P050». Au relâchement de la touche n°2, l'afficheur indique «064».

La durée de la régénération pour une pression de réseau inférieure à 4 bars est réglée à 42 minutes.

Pour une pression de réseau égale ou supérieure à 4 bars, régler cette valeur à 33 minutes.

Appuyer sur la touche n°3 pour déplacer le digit qui clignote et modifier la valeur avec la touche n°4 pour obtenir la durée souhaitée de la régénération.

### - Réglage du cycle de l'adoucisseur

Appuyer à nouveau sur la touche n°2 pour afficher le pas de programme «P040». Au relâchement de la touche n°2, l'afficheur indique «01000».

Régler le volume d'eau produit entre deux régénérations suivant le tableau ci-dessous suivant la dureté d'eau à traiter exprimé en °f. Appuyer sur la touche n°3 pour déplacer le digit qui clignote et modifier la valeur avec la touche n°4.

DURETÉ DE L'EAU À TRAITER																
18°f	20°f	22°f	24°f	26°f	28°f	30°f	32°f	34°f	36°f	38°f	40°f	42°f	44°f	46°f	48°f	50°f
4944	4450	4045	3708	3423	3179	2967	2781	2618	2472	2342	2225	2119	2023	1935	1854	1780
VOLUME D'EAU PRODUIT ENTRE 2 RÉGÉNÉRATIONS (en litres)																

### - Réglage de la moyenne des consommations

Appuyer à nouveau sur la touche n°2 pour afficher le pas de programme «P070». Relâcher la touche, l'afficheur indique «00300».

Si les consommations journalières sont connues, programmer le volume en litres pour chaque jour de la semaine (P071 = lundi, P072 = mardi, P073 = mercredi, etc. jusque P077 pour le dimanche).

Si les consommations journalières ne sont pas connues, passer les différentes étapes ci-dessus du pas de programme «P071» jusqu'à «P077» par impulsions successives sur la touche n°2.

L'électronique, dans ce cas, prendra en compte une moyenne de 300 litres pour chaque jour de la semaine et modifiera d'elle-même cette moyenne.

### - Fin de la programmation

Appuyer sur la touche n°2. Au relâchement de la touche, l'afficheur indique l'heure du moment sur la ligne du haut et le cycle de l'appareil «01000» sur la ligne du bas.



**Important :** la programmation effectuée ci-dessus ne sera réellement validée que lorsque la première régénération sera déclenchée, soit automatiquement par le coffret de commande, soit par un déclenchement manuel en appuyant pendant 5 secondes sur la touche de régénération n°1 (en partant de la gauche).

A partir de ce moment les paramètres enregistrés seront affichés (sauf pour l'heure du jour dont l'affichage est instantané).

### - Mise en eau de l'installation

Vérifier tous les raccordements et déclencher une régénération en appuyant au moins 5 secondes sur la touche n°1.

L'affichage indique ensuite la durée totale de la régénération en minutes. Les phases de la régénaration «R1 - R2 & R3» vont s'effectuer automatiquement les unes après les autres. L'heure de départ de la régénération s'affiche en alternance avec l'heure de fin de la régénération sur la ligne du bas de l'afficheur.

Dès le début de la régénération, ouvrir lentement l'admission d'eau de l'adoucisseur, purger l'air en maintenant fermée la vanne en aval de l'adoucisseur.

Une fois l'adoucisseur purgé (absence d'air à l'égout au siphon), arrêter la régénération en appuyant simultanément sur les touches n°1 et n°2 puis, relâcher. La régénération s'arrête alors et l'eau ne doit plus couler à l'égout. Si ce n'est pas le cas, renouveler l'opération.

Ouvrir enfin la vanne d'eau montée en aval de l'adoucisseur.

#### - Modification de l'heure de l'horloge

Pour modifier l'heure, il est nécessaire de passer en mode de programmation. Appuyer pendant 5 secondes sur la touche n°2, l'afficheur indique le pas de programme «P003». Relâcher la touche n°2 puis, modifier l'heure du moment suivant la procédure décrite page précédente «Mise à l'heure de l'horloge et du jour».

Une fois le réglage de l'heure terminé, appuyer plusieurs fois sur la touche n°2 jusqu'à ce que l'afficheur revienne à son état initial. L'afficheur doit indiquer la nouvelle heure.

**Nota:** l'électronique ne gère pas le changement d'heure d'été et d'heure d'hiver instauré dans certains pays, il est donc nécessaire d'effectuer le changement manuellement.

#### - Coupure de courant

L'adoucisseur est protégé contre les coupures de courant accidentelles ou volontaires, avec une pile au lithium incorporée au circuit électronique. Pendant les coupures, l'affichage disparaît et aucune régénération ne peut se faire; par contre la programmation reste en mémoire et les décomptes continuent à s'effectuer.

Si une régénération devait se produire durant la coupure de courant, elle s'enclencherait automatiquement dès le retour de l'alimentation électrique.

#### - Programme «TEST»

**Attention :** Ce test est réservé aux techniciens et permet d'effectuer le contrôle de l'adoucisseur et des différentes phases de la régénération.

Pour lancer le programme «Test», appuyer simultanément sur les touches n°1 et n°3 pendant cinq secondes.

L'adoucisseur déclenche automatiquement la régénération. L'afficheur indique «R1» et sur la ligne du bas la durée totale de la régénération en alternance avec le temps restant.

**Nota :** La régénération en mode «Test» n'est pas pris en compte et ne peut donc pas être considérée comme un fonctionnement normal.

Pour passer à la phase suivante de la régénération «R2» (aspiration saumure et rinçage lent), effectuer une impulsion brève sur la touche n°2. L'afficheur indique toujours le temps total de la régénération en alternance avec le temps restant qui est écourté du fait du changement de phase.

Une nouvelle impulsion sur la touche n°2 permet de passer à la dernière phase de la régénération qui est le rinçage rapide «R3».

**Attention :** il est conseillé de laisser se dérouler complètement cette dernière phase si la phase d'aspiration de saumure et rinçage lent décrite ci-dessus a été testée durant quelques minutes, ceci afin de rincer correctement l'intérieur de la bouteille.

Sinon, appuyer de nouveau sur la touche n°2 pour terminer le programme «Test» et revenir à l'affichage initial, soit l'heure du moment et le volume restant entre deux régénéérations.

#### - Mise en veille automatique

En cas de non soutirage d'eau pendant 24 heures, l'adoucisseur se met automatiquement en veille (absence de calcul de la moyenne de consommation) et l'afficheur n'indique plus que l'heure et les alarmes en cours. Au premier soutirage, l'affichage de toutes les informations est rétablie.

#### - Rinçage séquentiel

En cas de non soutirage d'eau douce, un rinçage s'effectue automatiquement pendant deux minutes au bout de 48 heures, pour renouveler l'eau dans le corps de l'adoucisseur.

#### - Régénération automatique 96 heures

S'il n'y a pas de soutirage d'eau pendant plus de 96 heures, une régénération s'effectuera automatiquement dès utilisation et ceci quelle que soit l'heure.

#### - Procédure de remise à zéro

Pour effectuer une remise à zéro des paramètres programmés et enregistrés (programmation usine), appuyer simultanément sur la touche n°5 «Initialisation» et la touche n°2 pendant cinq secondes, puis relâcher.

Appuyer ensuite sur la touche n°5, l'afficheur indique «ini 0», choisir «ini 1» avec la touche n°4, puis appuyer de nouveau sur la touche n°5 pour valider la remise à zéro et le retour des paramètres usine.

Refaire toute la programmation suivant le paragraphe «Programmation» chapitre «Coffret de commande».

#### - Régénération supplémentaire

Pour effectuer une régénération supplémentaire, après une consommation d'eau exceptionnelle, il suffit d'appuyer cinq secondes sur la touche de régénération n°1 et la relâcher, l'afficheur indique les paramètres des différentes phases de la régénération (R1, durée restante en minutes, etc.).

Ceci ne modifie aucun réglage, c'est à dire que lorsque l'horloge arrive à l'heure et au jour programmés, la régénération va s'effectuer automatiquement.

#### - Fonctionnement semi-automatique

Ce mode de fonctionnement est conseillé pour les utilisations discontinues où les régénérations sont déclenchées manuellement.

Il suffit d'appuyer cinq secondes sur la touche n°3. Le bargraph situé sur la gauche de l'afficheur clignote et le pictogramme de la main s'affiche à côté de l'horloge.

La touche de régénération n°1 est inactive dans ce mode. L'adoucisseur continue à produire de l'eau adoucie, mais aucune régénération automatique ne s'enclenche. Il est également impossible de passer en mode programmation, la touche n°2 est également inactive.



**Nota :** Il est impératif de quitter le mode semi-automatique en appuyant cinq secondes sur la touche n°3 pour pouvoir déclencher une régénération suivant la procédure décrite dans le paragraphe précédent consacré à la régénération supplémentaire.

#### - Réglage de l'eau adoucie (TH résiduel)

La mesure de l'eau adoucie se fait avec une trousse d'analyse (non fournie), de la manière suivante :

Prendre l'eau en sortie d'adoucisseur après avoir fermé le by-pass général et purgé le circuit aval.

L'adoucisseur est équipé d'un mitigeur situé à l'arrière de l'appareil. Le mitigeur permet de mélanger de l'eau dure à l'eau adoucie pour créer la dureté résiduelle souhaitée par l'utilisateur.



**Nota :** Il n'y a pas de valeur de consigne pour ce réglage. Il est au goût de l'utilisateur entre 0°f et 15°f, cette dernière valeur étant celle retenue dans les collectivités.

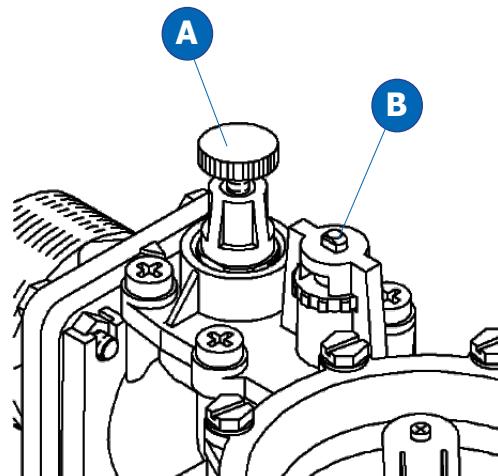
#### - Réglage du TH résiduel

a) Visser la molette B à fond, puis la dévisser d'un 1/2 tour ou 3/4 de tour.

b) Ouvrir à petit débit un robinet de l'installation en aval de l'adoucisseur et ajuster le TH résiduel en tournant le bouton A dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour augmenter le TH résiduel ou dans le sens contraire pour le réduire.

c) Une fois le réglage terminé, ouvrir à fond le robinet ou plusieurs robinets pour avoir un gros débit et visser la molette B si le TH est trop élevé et inversement, la dévisser si le TH est trop faible.

d) Le contrôle s'effectue uniquement à l'aide d'une trousse d'analyse.



#### - Mise en asepsie

Pour prévenir les risques de proliférations microbiologiques indésirables, l'adoucisseur doit être désinfecté à l'aide d'eau de Javel du commerce à environ 9,6% de concentré de Javel à utiliser dans le bac à sel (après le chargement en sel).

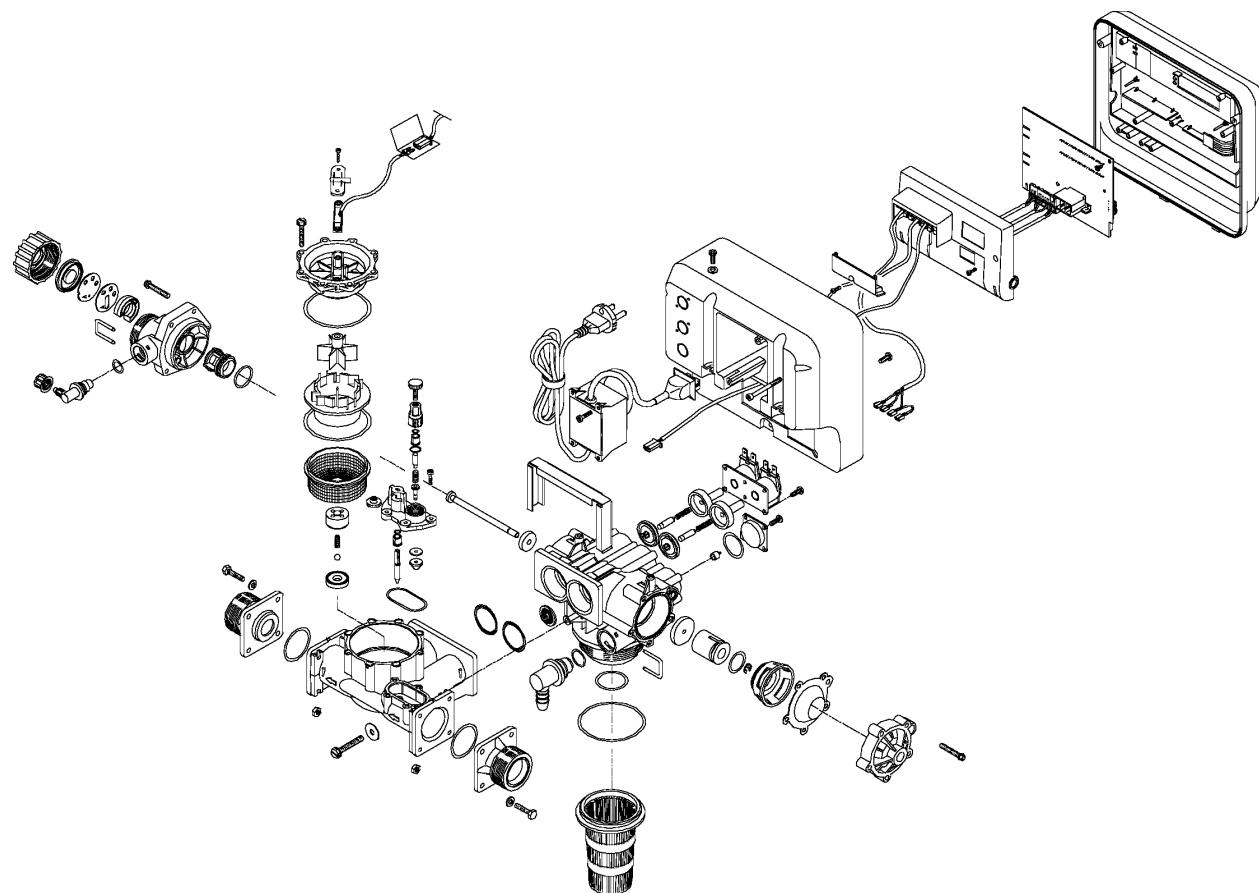
Au moins une fois tous les six mois, profiter d'un rechargement du bac à sel pour désinfecter l'installation d'adoucissement.

Introduire dans la cheminée du régulateur à saumure 5ml d'eau de Javel (concentré d'eau de Javel à environ 35 à 36° chlorométriques) et enclencher ensuite manuellement une régénération en appuyant cinq secondes sur la touche n°1.

**Important :** Après toute intervention hydraulique sur l'adoucisseur, procéder à la mise en asepsie telle que décrite dans le paragraphe ci-dessus.



## VUE ÉCLATÉE VANNE ADOUCISSEUR



## MAINTENANCE

Pour le bon fonctionnement de votre adoucisseur et pour que celui-ci vous apporte tout le confort et la sécurité possible, il est important d'assurer un entretien régulier.

En effet, certains composants sont appelés à subir un vieillissement normal inhérent au fonctionnement de l'appareil. Ces composants appelés aussi pièces de fonctionnement et/ou d'usure doivent être remplacés régulièrement par une personne qualifiée et habilitée à effectuer cette opération.



**Les pièces de fonctionnement et d'usures sont exclues de nos conditions générales de garantie.**  
**Voir également nos conditions de garanties applicables, paragraphe «Exclusion de la garantie».**

La fréquence de remplacement est déterminée suivant les conditions d'installation et de fonctionnement du matériel. Un examen visuel de l'appareil est à effectuer au moins une fois par an afin de déterminer l'état des raccordements, des connectiques, de l'affichage, etc...

Nos appareils sont garantis à partir de la date de mise en service (voir les conditions de garanties applicables).

En tout état de cause, s'applique la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou service rendu.

### - Régulièrement

Contrôler la dureté (TH) de l'eau en amont.

Toute variation de + ou - 10% de la dureté de l'eau à traiter doit être prise en compte afin de revoir éventuellement les réglages de l'appareil.

Contrôler la dureté (TH) en aval de l'appareil.

Contrôler la dureté de l'eau mitigée et corriger le réglage du dispositif de mitigeage si nécessaire.

### - Tous les six mois

Avant toute utilisation, remise en service, après une intervention sur le système hydraulique, procéder à la mise en asepsie de l'installation d'adoucissement suivant le paragraphe «Mise en aseptie».

Nous vous conseillons également de procéder à un nettoyage des résines.

### - Tous les ans

Vérifier l'absence de dépôts insolubles de sel en quantité trop importante. Nettoyage complet du bac à sel ainsi que du régulateur à saumure.

Pour cette intervention, il est nécessaire que le bac à sel soit vide, ne pas faire d'appoint en sel pour faciliter le travail. Isoler l'appareil en fermant les vannes en amont et en aval de l'installation et purger le réseau correctement. Débrancher la prise de courant qui alimente l'adoucisseur.

Contrôler le bon fonctionnement du régulateur à saumure, remplacer les pièces si nécessaire.



### Important :

Faire contrôler et remplacer si nécessaire les pièces de fonctionnement et d'usure par une personne habilitée à intervenir sur l'appareil. Vérifier les étanchéités, la programmation du coffret de commande, les cycles de la régénération et procéder à un test. Il est impératif que votre adoucisseur soit révisé correctement et régulièrement par un professionnel.



**Nota :** Les informations indiquées ci-dessus sont un minimum. En fonction de la qualité de l'eau à traiter et de son évolution dans le temps, de la typologie du lieu d'implantation de l'appareil, des process en amont ou aval, il peut être nécessaire de prévoir une maintenance plus accrue à des périodes différentes.

## GARANTIES

### - Garanties

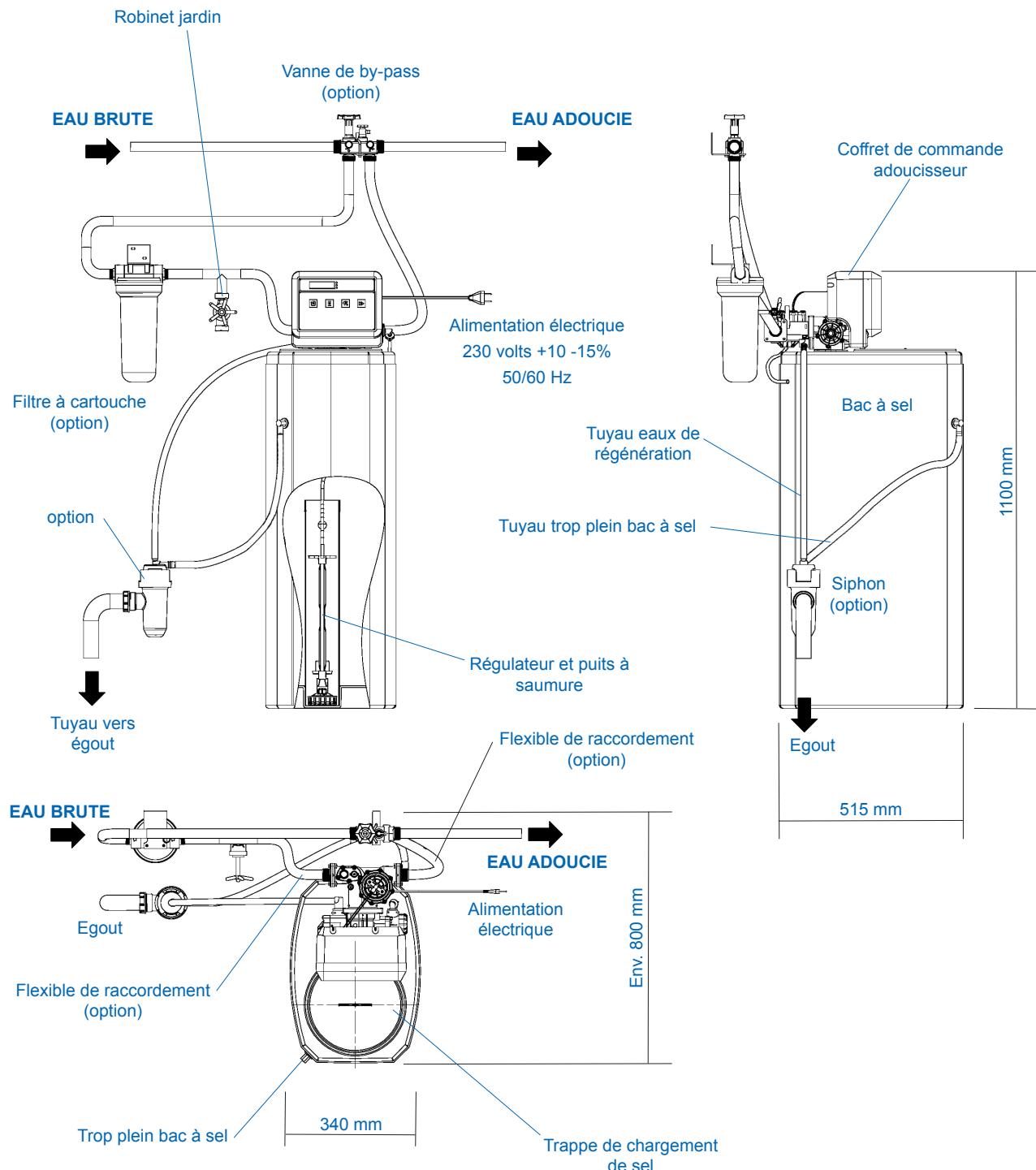
La garantie applicable à partir de la date de mise en service est de 1 AN sur la main d'oeuvre et le déplacement en France Métropolitaine **HORS PIÈCES D'USURE**.

*En tout état de cause, s'applique la garantie légale qu'oblige le vendeur professionnel à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou de service rendu.*

### - Exclusion des garanties

- Une utilisation autre que sur de l'eau potable.
- Une utilisation non conforme à la notice technique livrée avec l'appareil.
- Une absence d'entretien périodique comme préconisé dans la notice.
- Les dégâts causés par le gel, une chaleur supérieure à la température maximum indiquée.
- L'orage ou toute surtension sur le réseau électrique.
- Un nettoyage avec un produit autre que de l'eau ou non préconisé par le fabricant.
- Une pression supérieure à la pression maximum indiquée dans la notice technique.
- Une projection de liquide.

## SCHÉMA D'ENCOMBREMENT ET INSTALLATION



## NOTES

## NOTES

# www.bwt-group.com

**BWT Austria GmbH**  
Walter-Simmer-Str. 4  
A-5310 Mondsee  
Tel. +43/6232/5011-0  
Fax +43/6232/4058  
E-Mail: office@bwt.at

**BWT Belgium N.V.**  
Leuvensesteenweg 633  
B-1930 Zaventem  
Tel. +32/2/758 03 10  
Fax +32/2/758 03 33  
E-Mail: bwt@bwt.be

**BWT Nederland B.V.**  
Centraal Magazijn  
Energieweg 9  
NL-2382 NA Zoeterwoude  
Tel. +31 (0)88 750 90 00  
Fax +31 (0)88 750 90 90  
E-Mail: sales@bwt Nederland.nl

**BWT Wassertechnik GmbH**  
Industriestraße  
D-69198 Schriesheim  
Tel. +49/6203/73-0  
Fax +49/6203/73102  
E-Mail: bwt@bwt.de

**BWT Česká Republika s.r.o.**  
Lipová 196 -Cestlice  
CZ-251 01 Ricany  
Tel. +420 272 680 300  
Fax +420 272 680 299  
E-Mail: info@bwt.cz

**OOO BWT**  
Ul. Kasatkina 3A  
RU-129301 Moscow  
Russian Federation  
Tel. +7 495 686 6264  
Fax +7 495 686 7465  
E-Mail: info@bwt.ru

**Cillichemie Italiana SRL**  
Via Plinio 59  
I-20129 Milano  
Tel. +39/02/2046343  
Fax +39/02/201058  
E-Mail: info@cillichemie.com

**BWT Polska Sp. z o.o.**  
ul. Polczynska 116  
PL-01-304 Warszawa  
Tel. +48/22/533 57 00  
Fax +48/22/533 57 19  
E-Mail: bwt@bwt.pl

**Cilit S.A.**  
C/Silici, 71 - 73  
Polígono Industrial del Este  
E-08940 Cornellà de Llobregat  
Tel. +34/93/4740494  
Fax +34/93/4744730  
E-Mail: cilit@cilit.com

**BWT France**  
103, Rue Charles Michels  
F-93206 Saint Denis Cedex  
Tel. +33/1/49224500  
Fax +33/1/49224545  
E-Mail: bwt@bwt.fr

**HOH BWT A/S Denmark**  
Geminivej 24  
2670 Greve  
Tel. +45/43/600500  
Fax +45/43/600900  
E-Mail: hoh@hoh.dk

**BWT Hungária Kft**  
Keleti u. 7.  
H-2040 Budaörs  
Tel. +36/23/430-480  
Fax +36/23/430-482  
E-Mail: bwtchrist@bwtchrist.hu

**BWT AQUA AG**  
Hauptstrasse 192  
CH-4147 Aesch  
Tel. +41/61/7558899  
Fax +41/61/7558890  
E-mail: info@bwt-aqua.ch

**BWT UK Limited.**  
BWT House,  
The Gateway Centre, Coronation Road, High Wycombe, Buckinghamshire.  
HP12 3SU, UK  
Tel. +44/1494/838100  
Fax +44/1494/838101  
E-mail: Enquiries@bwt-uk.co.uk

